



La Commission

Libreville, le 02 décembre 2020

Allocution de S.E. Mr l'Ambassadeur Gilberto da Piedade Verissimo, Président de la Commission de la CEEAC, en sa qualité de Président de la Coordination CUA-CER-BAD, représenté par S.E. Mme Francisca Tatchouop Belobe, Vice-Présidente de la Commission de la CEEAC

Excellence Mme Amira El Fadil, Commissaire aux affaires sociales de la Commission de l'Union africaine,

Maureen Achieng, chef de mission et représentante de l'OIM auprès de l'Union africaine et UNECA,

Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon, Sous-Directrice générale, OIT

Excellence Mme Ulla Andrén, Responsable de la coopération au développement régional suédoise en Afrique subsaharienne, Ambassade de Suède

Les représentants de la Commission de l'Union européenne

Mme Inge Baumgarten, Directeur du Bureau GIZ-UA

Mme Simone Petra Giger, Responsable du Programme mondial migration et développement, de l'Agence Suisse pour le développement et la coopération de la Suède

Mesdames et Messieurs Représentants du Système des Nations Unies, du GIZ, de la BAD et autres donateurs et partenaires techniques,

Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités, tout protocole observé.

Au nom de la Commission de la CEEAC et à celui des autres CER piliers de la Commission de CUA et dans le cadre de la coordination de cet ensemble, je me réjouis de l'opportunité qui m'est offerte pour prendre la parole au nom de toutes et tous.

En effet, la migration sur toutes ses formes revêt une approche différente et pourtant ses effets bénéfiques sur les pays de destination et sur les pays d'origine et de transit sont connus. Dans le continent, plus de 90% des migrations de travail se font à l'intérieur du continent africain. Mais ces migrations souvent aux caractéristiques diverses liées aux facteurs multiples, besoin de s'affirmer, crises humanitaires, changements climatiques, les pandémies, cas de la covid-19, les conflits internes, etc. constituent encore des motifs justifiant les déplacements massifs des populations.

Ces déplacements estimés à plus de 220 millions de travailleurs à désormais aussi une forte population de femmes, environ un peu plus de 45% et de jeunes.

Les migrations de main d'œuvre sont donc une opportunité pour la contribution à la richesse qu'ils apportent et à la réduction de la pauvreté par le transfert de fonds dans leurs pays d'origine et les compétences acquises dans les pays de destination lors de leur retour.

Toutefois, il est à constater avec un regret certain le manque de cadre normatif ou s'il existe la non application de politiques nationale, régionale et ou continentale permettant la reconnaissance de la migration dans nos économies, du lien entre migration et développement, de l'égalité de traitement et des coûts souvent élevés de recrutement des travailleurs migrants et aussi le manque de protection sociale aux travailleurs migrants et à leur famille.

Face à ces nombreux défis qui n'augurent pas une migration sûre, régulière et ordonnée, la mise en place du programme JLMP avec l'appui de ses partenaires semble être aujourd'hui le cadre normatif à s'approprier et à valoriser sa mise en œuvre.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Adopté en 2015, le programme JLMP a bien voulu reconnaître le rôle clé que jouent les CER dans l'appui aux Etats membres à intégrer dans leur plan de développement et leur politique nationale de l'emploi de 2^{ème} génération, l'importance de la migration de la main d'œuvre. Mais pour y arriver, des actions de coopération et des cadres de mise en œuvre des politiques bilatérales, multilatérales et régionales doivent être entrevus.

Cette nouvelle approche de vulgarisation du cadre opérationnel du JLMP devrait, dans le contexte de l'Afrique Centrale, considérée comme région de destination, permettre un dialogue social élargi aux Confédérations des Travailleurs et d'Employeurs et qui intègre la transportabilité des prestations sociales et la protection sociale des migrants et de leurs familles.

Des efforts significatifs en termes de gouvernance de la migration de main d'œuvre ont été entrepris dans nos Communautés respectives. Mais des écarts demeurent encore rendant fragile la situation des travailleurs migrants. Nous avons le courage de saluer les efforts en la matière de la CEA, de la CEDEAO et certainement du COMESA. Cette distinction justifie sans doute le choix de leur appui au bénéfice de programme durant la période 2017-2020.

L'Afrique Centrale pour ma part se réjouit désormais, avec l'appui de la BAD et d'autres partenaires classiques, d'être la deuxième CER à en profiter. A cet effet, nous nous réjouissons de la tenue à Libreville, en 2019 de la 1^{ère} réunion de Labour Market Action Commity(LMAC). Lors de cette rencontre les participants ont pu observer les défis et les obstacles qui justifient la mise en œuvre d'un cadre de dialogue multipartite pour l'amélioration de la gestion de la migration (organisation des travailleurs, des employeurs, des ambassades et consulats, des ministères en charge du travail, emploi et d'autres parties prenantes).

De plus, la rencontre de Pointe Noire tenue en décembre 2019 sur les statistiques de migration de main d'œuvre dans le cadre du JLMP a soulevé la nécessité pour nos Etats membres et les CER de définir un cadre harmonisé pour la collecte, le traitement et l'analyse des données devant permettre l'élaboration des politiques migratoires plus inclusives.

Mesdames et Messieurs,

La CEEAC ne peut que se réjouir de cette collaboration au programme JLMP et peut vous assurer de sa volonté d'œuvrer à la mise en œuvre d'un cadre normatif régional de gouvernance de la migration de main d'œuvre.

L'adoption des politiques migratoires cohérentes et inclusives intégrant le respect des normes internationales de travail dans un contexte régional serait un atout au bénéfice de tous. Notre observatoire pour les migrations et celui pour l'emploi à venir aideraient à disposer des données analysables pour asseoir une vision plus claire de la migration de travail.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier tous les donateurs au programme JLMP au nom de toutes les CER's dans leurs efforts multiformes au soutien des activités de celui-ci et interpelle toutes les sensibilités à donner leur appui au soutien de la gouvernance de la migration tant le sujet est vaste, transversal et préoccupant.

Aussi, dans le souci de répondre aux objectifs de développement durable (ODD) et de l'agenda 2063, nos engagements nous interpellent à œuvrer pour une migration sûre, régulière et ordonnée. C'est la volonté affichée de « l'Afrique que nous voulons ». Des efforts de suppression de visa, de droit de résidence et d'établissement sont consentis dans nos régions. La reconnaissance des compétences et des qualifications des étudiants migrants en Afrique Centrale est désormais rendue possible grâce au protocole d'accord qui lie la CEEAC au RESIRAC, signé le 1^{er} décembre de cette année à Libreville.

Le droit à l'éducation des migrants et des personnes déplacées de force est un impératif auquel nous ne dérogeons pas et accompagnons nos Etats membres vers la création des cadres appropriés pour l'éducation des personnes déplacées temporaires.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui nous sommes amenés à faire une évaluation des activités du JLMP, à voir et améliorer le rôle des CER dans leur capacité à mettre en œuvre le programme et à entrevoir des plans de communication et la multiplication des partenariats pour soutenir le programme.

Etant bénéficiaire de la phase 2 avec comme pays pilote la RD Congo, nous allons tout mettre en œuvre pour améliorer les défis qui se présentent à nous à la lumière des avancées enregistrées dans les CER's précédentes, à adopter une approche participative d'échanges avec la CEDEAO et à créer un cadre permanent multipartite de suivi et d'évaluation des avancées observées.

Au nom de toutes les CER's et de la Coordination CUA, CER et BAD, je formule le vœu de la réelle reconnaissance de nos partenaires aux efforts de soutien du programme et je déclare ouverte la session virtuelle de haut niveau de lancement du Cadre stratégique du Programme JLMP.

Je vous remercie pour votre aimable attention.